

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MAI 2020

Affiché le 27 mai 2020

Présents : F.BREUZIN – C. TRICHARD – C. POUZARGUE – O. CONTRERAS – D. MONOD – M. JOLLY – D. FERLAY – H. DESTANDAU – V. PASQUIER – P. POILANE – S. BENHAMDINE – JJ. DURANTIN – C. CROTTET – P. GUIZE – M. RIBIER – G. FLEURY – I. MORETTON-FRAYSSE – S. BOIRAL – A.BERGER

Secrétaire de séance : M. RIBIER

Monsieur Denis MONOD, doyen de l'assemblée ouvre la séance. Il sollicite le conseil municipal pour connaître les candidats à la fonction de maire.

Monsieur Fabien BREUZIN se déclare candidat et il est procédé à l'élection du maire.

• **ELECTION DU MAIRE**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'élire M. Fabien BREUZIN, maire de la commune. Il est immédiatement installé.

Monsieur le maire remercie les élus sortants pour leur investissement durant leur mandat ainsi que les nouveaux élus pour leur implication dans la campagne électorale. Il souligne l'implication des anciens et des nouveaux membres du conseil municipal durant la période de confinement, notamment pour la distribution des masques aux administrés.

• **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

En application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal (le résultat du calcul étant arrondi à l'entier inférieur), soit 5 adjoints au Maire au maximum.

Fabien BREUZIN, Maire, propose un effectif de 5 adjoints. Le conseil a voté Pour à l'unanimité.

• **ELECTION DES ADJOINTS DU MAIRE**

Sont élus au 1^{er} tour de scrutin à l'unanimité :

- Madame Coralie TRICHARD, 1^{ère} adjointe en charge de la culture, le patrimoine, l'enfance-jeunesse et la communication,
- Monsieur Cyprien POUZARGUE, 2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme et de la sécurisation du village,
- Madame Orélie CONTRERAS, 3^{ème} adjointe en charge de l'aménagement urbain, l'habitat et le développement durable,
- Monsieur Denis MONOD, 4^{ème} adjoint en charge de la voirie, des réseaux, des bâtiments et du cimetière,
- Madame Maryse JOLLY, 5^{ème} adjointe en charge des affaires sociales et de la solidarité.

• **ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal et en application de l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être procédé au renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres.

Sont élus au 1er tour avec 19 voix POUR :

Délégués titulaires : Monsieur Denis MONOD, Monsieur Philippe GUIZE, Monsieur Stéphane BOIRAL

Délégués suppléants : Madame Orélie CONTRERAS, Monsieur David FERLAY, Madame Hélène DESTANDAU

CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES & EXTRA COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante, la nécessité de mettre en place les différentes commissions chargées d'examiner les dossiers communaux.
L'article L.2121-22 du CGCT permet en effet au Conseil municipal de former des commissions thématiques.

Après en avoir délibéré, les membres approuvent à l'unanimité, la création des Commissions municipales suivantes :

- **Commission Urbanisme** : C.POUZARGUE – D.FERLAY – V.PASQUIER – O.CONTRERAS – JJ.DURANTIN – D.MONOD
- **Commission Sécurisation routière et modes doux** : C.POUZARGUE – I.MORETTON-FRAYSSE – V.PASQUIER – O.CONTRERAS – D.MONOD
- **Commission Bâtiments et cimetière** : D.MONOD – M.JOLLY – D.FERLAY – V.PASQUIER – O.CONTRERAS – JJ.DURANTIN – G.FLEURY – C.POUZARGUE – C.TRICHARD
- **Commission Environnement et développement durable** : O.CONTRERAS – I.MORETTON-FRAYSSE – P.POILANE – C.CROTTET – S.BOIRAL – M.RIBIER – S.BENHAMDINE – V.PASQUIER – G.FLEURY – D.MONOD
- **Commission Aménagement urbain** : O.CONTRERAS – P.POILANE – C.CROTTET – M.JOLLY – S.BOIRAL – D.FERLAY – S.BENHAMDINE – V.PASQUIER – C.POUZARGUE – C.TRICHARD – D.MONOD
- **Commission Finances** : I.MORETTON-FRAYSSE – M.JOLLY – H.DESTANDAU – S.BOIRAL – D.FERLAY – V.PASQUIER – G.FLEURY – C.POUZARGUE – C.TRICHARD – D.MONOD
- **Commission Enfance et jeunesse** : C.TRICHARD – H.DESTANDAU – S.BENHAMDINE – O.CONTRERAS – A.BERGER
- **Commission Voirie** : D.MONOD – S.BOIRAL – V.PASQUIER – C.POUZARGUE
- **Commission Conseil Municipal d'Enfants** : C.TRICHARD – H.DESTANDAU – S.BENHAMDINE
- **Commission Communication** : C.TRICHARD – P.POILANE – M.RIBIER – A.BERGER
- **Commission Patrimoine historique et naturel** : C.TRICHARD – P.GUIZE – P.POILANE – D.MONOD
- **Commission Culture** : C.TRICHARD – M.RIBIER – G.FLEURY – D.FERLAY

Afin de représenter la Commune lors des différentes instances, le conseil municipal a également approuvé les membres délégués des syndicats suivants :

Délégués au Syndicat pour la station d'épuration de Givors (SYSEG)

Le délégué titulaire est Vincent PASQUIER et le délégué suppléant, Denis MONOD.

Délégués au Syndicat Mixte d'aménagement et du bassin versant du Garon (SMAGGA)

Le délégué titulaire est Denis MONOD et le délégué suppléant, Vincent PASQUIER.

Délégués au Syndicat Intercommunal des eaux de Millery-Mornant (MIMO)

Le délégué titulaire est Fabien BREUZIN et le délégué suppléant, Cyprien POUZARGUE.

Délégués au Syndicat Mixte Hydraulique du Rhône (SMHAR)

Le délégué titulaire est Philippe GUIZE et la déléguée suppléante, Paulette POILANE.

Délégués au Syndicat Départemental des Energies du Rhône (SYDER)

Le délégué titulaire est Gilles FLEURY et le délégué suppléant, Fabien BREUZIN.

Délégués au Syndicat de l'Aqueduc du Gier

La déléguée titulaire est Catherine CROTTET et la suppléante Isabelle MORETTON-FRAYSSE.

Délégués à l'ITEP, fondation Chantelise

La déléguée titulaire est Maryse JOLLY et le suppléant Jean-Jacques DURANTIN.

- **DELEGATIONS DU MAIRE**

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer au Maire des délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS**

Suite au renouvellement du conseil municipal et conformément aux dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des adjoints au Maire selon les pourcentages suivants : 19,80% pour chacun des 5 adjoints.

- **DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

Monsieur le Maire est Président d'office du CCAS. Avec 19 voix POUR, sont élus : Maryse JOLLY, Isabelle MORETTON-FRAYSSE, Gilles FLEURY, Maylis RIBIER , Catherine CROTTET.

Les représentants de 4 catégories d'associations (Association des Familles, des retraités, des personnes handicapées et d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion) seront désignés dans un second temps.

Monsieur le Maire remercie les employés municipaux pour leur investissement durant la période de confinement qui a permis d'assurer la continuité du service public.

Grâce à l'implication des élus, le prochain trait d'union sera diffusé à la population début juin.

Le conseil communautaire aura lieu le 4 juin à 18 heures à la COPAMO, à huit clos avec une diffusion en direct sur You Tube.

Prochaine séance du conseil municipal : lundi 1^{er} juin 2020 à 20h30.

La séance est levée à 21h15.